

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 juin 2018

AGRICULTURE DURABLE POUR L'UNION EUROPÉENNE - (N° 1094)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 13

présenté par

M. Herth, Mme Auconie, M. Becht, M. Guy Bricout, M. Christophe, Mme de La Raudière,
M. Ledoux, M. Lagarde, Mme Magnier, M. Naegelen, M. Pancher, M. Philippe Vigier et
M. Zumkeller

ARTICLE UNIQUE

À la fin de l'alinéa 52, supprimer les mots :

« et non des aides ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rejeter explicitement le principe des aides européennes fournira inévitablement à la Commission européenne un motif pour étayer sa volonté de baisser le budget de la PAC, alors que le projet de résolution que nous examinons en demande justement le maintien.

Si l'objectif de cet alinéa est louable, « permettre aux agricultures de vivre de leur travail sans aides », le principe de réalité doit s'imposer : les aides demeurent indispensables dans l'attente que la réforme du modèle agricole européen que nous appelons de nos vœux porte ses fruits.